

DECISION DU PRESIDENT.CA 032-2019

Vu le d cret 71-871 du 25 octobre 1971 portant cr ation de l'Universit  d'Angers ;
Vu les articles L123-1   L123-9 du code de l' ducation ;
Vu le livre VII du code de l' ducation et notamment son article L719-7 ;
Vu les statuts et le r glement int rieur de l'Universit  d'Angers ;
Vu la d lib ration CA021-2016 du 29 f vrier 2016, portant d l gation de comp tences du Conseil d'administration au Pr sident.

Objet de la d cision

Demande de tarifs de l'ISTIA (Laboratoire LARIS)

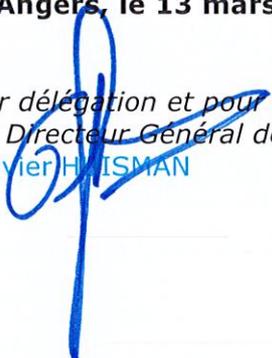
Conform ment   sa d l gation, le pr sident de l'Universit  d'Angers d cide :

1. d'approuver les tarifs propos s pour le Colloque MSR du 13 au 15 novembre 2019.

Le pr sident rend compte, dans les meilleurs d lais, au conseil d'administration des d cisions prises en vertu de sa d l gation.

A Angers, le 13 mars 2019

Par d l gation et pour signature,
Le Directeur G n ral des Services
Olivier HUISMAN



La pr sente d cision est ex cutoire imm diatement ou apr s transmission au Rectorat si elle rev t un caract re r glementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif pr alable aupr s du Pr sident de l'Universit  dans un d lai de deux mois   compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une d cision   caract re r glementaire. Conform ment aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite cons cutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite d cision pourra faire l'objet d'un recours aupr s du tribunal administratif de Nantes dans le d lai de deux mois. Pass  ce d lai, elle sera reconnue d finitive.

Affich  le : **20 mars 2019**

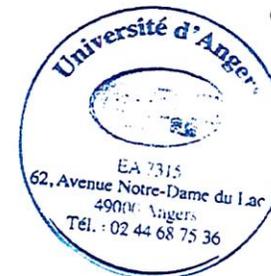


Date du conseil de gestion	Nom de la composante, du service commun ou de la direction			Polytech Angers
	Nom de la structure			Laboratoire LARIS
Désignation	Nom OTP	Tarif HT Unitaire	Centre financier	Observations
MSR2019 du 13 au 15 novembre 2019	à créer	166,67 €	911EA30	Inscription Etudiants Avant le 15/10/2019
MSR2019 du 13 au 15 novembre 2019	à créer	275,00 €	911EA30	Inscription Académiques/Industriels Avant le 15/10/2019
MSR2019 du 13 au 15 novembre 2019	à créer	208,34 €	911EA30	Inscription Etudiants Après le 15/10/2019
MSR2019 du 13 au 15 novembre 2019	à créer	316,67 €	911EA30	Inscription Académiques/Industriels Après le 15/10/2019
MSR2019 du 13 au 15 novembre 2019	à créer	58,34 €	911EA30	Inscription Gala personne accompagnatrice

BUDGET PREVISIONNEL

DEPENSES	MONTANT TTC	RECETTES	MONTANT TTC
FRAIS DE DEPLACEMENTS DES CONFERENCIERS		INSCRIPTIONS PAYANTES	
3 plénières	3 000 €	<i>Avant le 15/10/2019</i>	
		montant HT Etudiants	
		Nb participant	
		montant TTC Etudiants	
		166,67 €	20
		4 000,08 €	4 000,08 €
		montant HT Académiques/industriels	
		Nb participant	
		275,00 €	50
		16 500,00 €	16 500,00 €
		<i>Après le 15/10/2019</i>	
		montant HT Etudiants	
		Nb participant	
		208,34 €	5
		1 250,04 €	1 250,04 €
FRAIS D'HEBERGEMENT INVITES	1 540,22 €	montant HT Académiques/industriels	
		Nb participant	
		316,67 €	5
		1 900,02 €	1 900,02 €
		montant HT Gala	
		Nb participant	
		58,34 €	10
		700,08 €	700,08 €
FRAIS DE RESTAURATION		FINANCEMENTS ATTENDUS	
3 déjeuners à 25€ par personne et par jour		Soutien aux colloques de l'UA (SFR MathSTIC)	
soit 25€ * 3 * 90	6 750 €		1 500,00 €
6 pauses-café à 5€ par personne (3 matin et 3 après-midi)		RFI Atlanstic 2020	500,00 €
soit 6€ * 6 * 90	3 240 €		
Soirée de Gala service traiteur à 65€ /personne	6 500 €		
AUTRES FRAIS			
location Auditorium du musée des Beaux-Arts	500 €		
location espace France Quéré	350 €		
location Musée des Beaux-Arts pour dîner de Gala	700 €		
Tirages actes et affiches (repro UA)	1 000 €		
Sac à dos UA 13€ * 80	1 040 €		
Carnet de notes 3€ * 80	240 €		
Stylo 0,50€ * 80	40 €		
Tour de cou 1,50€ * 100	150 €		
Clé USB 7,5€ * 80	600 €		
Ticket de bus 1,40€ * 6 * 80 + 1,40*2*10	700 €		
TOTAL DEPENSES	26 350,22 €	TOTAL RECETTES	26 350,22 €

CONTRÔLE BUDGETAIRE Budget équilibré



Fait, à Angers le 11 mars 2019

Signature :

Sebastien
LAFAYE

Nehdi
LROMBEAU